

Communiqué de presse
Diocèse d'Antigonish
Le 04 janvier 2012

Le procès de l'Évêque Raymond Lahey s'est terminé aujourd'hui par sa sentence. Toute cette affaire a causé beaucoup de souffrance, de déception et de colère à l'intérieur comme à l'extérieur de notre diocèse.

Les chefs de l'Église sont appelés à donner le bon exemple et à faire preuve d'intégrité morale dans leur vie. Quand ils commettent de sérieuses fautes contre la morale, ceci peut avoir un impact considérable sur la communauté de foi. Ceci arrive surtout quand il s'agit du crime de la pornographie infantile.

Ce diocèse s'est engagé à établir des communautés sécuritaires et aidantes pour nos jeunes et nos adultes vulnérables. Le Protocole diocésain pour un Ministère responsable permet au diocèse de continuer à prendre des mesures pour créer un environnement sécurisant pour tous les membres de l'Église, particulièrement en ce qui concerne les jeunes.

Je regrette que tant de personnes aient été troublées et bouleversées par ces tristes événements. En poursuivant la célébration de la naissance de notre Sauveur, Jésus Christ, nous implorons humblement du Prince de la Paix la guérison et l'espérance que Lui seul peut nous apporter.

+ Brian John Dunn
Évêque d'Antigonish